Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 23/10/2025 à 18h55 Réference de l'AR : 002-220200026-20251020-DECD100K2435-DE Publié le 23/10/2025 ; Rendu exécutoire le 23/10/2025



DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 20 octobre 2025 (Matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Michèle FUSELIER

Etaient présents: Mme Sarah BATONNET, Mme Marie-Françoise BERTRAND, Mme Colette BLERIOT, M. David BOBIN, Mme Françoise CHAMPENOIS, M. Hugues COCHET, M. Thierry DELEROT, Mme Carole DERUY, Mme Jocelyne DOGNA, M. Dominique DUCLOS, M. Thomas DUDEBOUT, M. Jérôme DUVERDIER, M. Sébastien EUGÈNE, Mme Brigitte FOURNIE-TURQUIN, M. Mathieu FRAISE, M. Nicolas FRICOTEAUX, Mme Michèle FUSELIER, M. Aurélien GALL, Mme Pascale GRUNY, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Isabelle ITTELET, M. Patrice LAZARO, Mme Véronique LEBEAU, Mme Isabelle LETRILLART, M. Stéphane LINIER, M. Mario LIRUSSI, M. Jean-Pierre LOCQUET, Mme Fabienne MARCHIONNI, Mme Delphine MOLET, M. Paul MOUGENOT, Mme Mélanie NICOLAS, M. François RAMPELBERG, M. Nicolas REBEROT, M. Yann ROJO, Mme Jeanne ROUSSEL, Mme Annie TUJEK, Mme Caroline VARLET-CHENOT, Mme Coralie VENET, M. Pierre-Jean VERZELEN

Absents:

Absents ayant donné pouvoir : Mme Roselyne CAIL à M. Hugues COCHET, Mme Anne MARICOT à M. Dominique DUCLOS, M. Pascal TORDEUX à Mme Françoise CHAMPENOIS

RAPPORT N°100 Décision modificative (DM) n° 1 du budget 2025

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 100,

Vu les conclusions de la 1ère commission, (Rapporteur **M. FRICOTEAUX**)

Vu l'avis des 2ème, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème, 7ème, 8ème et 9ème commissions,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/. Arrête, au terme de l'examen des rapports à incidence budgétaire, la Décision modificative n° 1 du Budget 2025 de la collectivité présentée par le Président du Conseil départemental se répartissant suivant l'annexe jointe à la présente délibération, par chapitre :

Au total:

Dépenses : 25 929 625,61 € Recettes : 25 929 625,61 €,

En définitive, la Décision modificative n° 1 du Budget 2025 s'élève en dépenses et en recettes à :

25 929 625,61 € :

Les budgets annexes sont sans changement et s'équilibrent en dépenses et en recettes comme suit :

Budget annexe de l'Espace Muséographique de la Caverne du Dragon : 0,00 €
Budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche : 456 664,24 €
Budget annexe de l'Etablissement Départemental de l'Enfance et de la Famille : 21 171,00 €
Budget annexe du Pôle Archéologique : 20 300,00 € ;

2/. Décide d'inscrire en recettes :

Section	de	fonction	nnen	ent :
Jeclion	uc	IUIICIIC	,,,,,,	ICIIL .

Chapitre 941 - Autres impôts et taxes +3 876 861,00 € Chapitre 946 - Transferts entre sections +10 241 874,00 €

Section d'investissement :

Chapitre 926 - Transferts entre sections +250 000,00 €
Chapitre 951 - Virement de la section de fonctionnement +7 446 616,35 € ;

3/. Décide d'inscrire en dépenses :

Section	d۵	fon	ction	nai	mant	
Sechon	α	IOI	CHOI	mei	nen	

Chapitre 930 - Services généraux	-11 556,00 €
Chapitre 933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	s +28 000,00 €
Chapitre 934 - Santé et action sociale (hors APA et RSA)	-26 615,19 €
Chapitre 9344 - RSA	-25 000,00 €
Chapitre 942 - Dotations et participations	- 7 203,00 €
Chapitre 943 - Opérations financières	-118 276,19 €
Chapitre 946 - Transferts entre sections	+250 000,00 €
Chapitre 953 - Virement à la section d'investissement	+7 446 616,35 €

Section d'investissement :

Chapitre 923 - Dettes et autres opérations financières -83 000,00 € Chapitre 926 - Transferts entre sections +10 241 874,00 €.

Michel GENNESSEAUX 2025.10.23 18:34:09 +0200 Ref:9704388-14617112-1-D Signature numérique Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEAUX